

QUESTIONS AUX CANDIDATS aux élections

L'association ACTIVAL vous remercie de l'effort de communication que vous faites en répondant à ce questionnaire.

Ce questionnaire a été élaboré de façon participative, en recueillant les diverses questions que les adhérents ont souhaité vous poser. Vos réponses donneront lieu à une synthèse, communiquée entre autres, lors de la réunion publique d'information prévue le jeudi 24 mai 2007.

Nous espérons que nous vous retrouverons à cette occasion.

Définition du projet de Traversée Centrale des Pyrénées

1- Depuis le printemps 2004 le parlement Européen a classé dans les projets prioritaires à réaliser « Une nouvelle ligne ferroviaire transpyrénéenne à grande capacité » tronçon du projet n°16 de l'axe de fret Sines/Algésiras-Madrid-Paris. A l'heure actuelle c'est la seule définition du projet, l'amendement demandant l'adjonction du terme « central » ayant été rejeté.

2- L'acceptez-vous telle quelle ou êtes-vous attaché à la notion de centralité ?

☒ OUI

☐ NON

3- Quel jugement et quelles observations pouvez vous faire sur cette formulation ?

Réponse : la "grande capacité" nous pose problème pour 2 raisons :
- De principe : Nous sommes en faveur d'une relocalisation de l'économie, donc pour un arrêt de la croissance des flux de transport.
- Economique : Est-on sûr de la viabilité d'une telle infrastructure en fonction de la montée des coûts du transport ?

4- Vous engageriez-vous à ne pas citer la centralité comme un fait acquis ?

☒ OUI

☐ NON

Commentaire : Cela n'empêche pas l'utilisation des infrastructures existantes (ligne Pau-Carbone) pour promouvoir un transfert modal (de la route vers le rail) des flux déjà existants (et déjà insupportables pour les riverains concernés).

Démocratie représentative

5 - Avez vous une idée de la raison pour laquelle la très grande majorité des électeurs de la vallée du Lavedan est hostile au projet de T.C.P. (Traversée Centrale des Pyrénées) ?

☒ A cocher

☒ OUI

☐ NON

Commentaire :

Nous pensons que les raisons sont très diverses, voire contradictoires, ce que dissimule votre présentation résumée parlant de "préserver les équilibres locaux" (Quels "équilibres" ?)

Environnement / Ecologie**6- En quoi la centralité de cette traversée serait-elle bonne pour l'environnement ?**

Réponse :

Question très vague ! la centralité en soi n'est ni bonne ni mauvaise !

7- En quoi la centralité de cette traversée comporte-t-elle un risque pour l'environnement ?

Réponse :

Idem

Transport multimodal / Transport maritime**8- Pensez-vous que le développement d'autoroutes de la mer pourrait contribuer à une solution pour le franchissement des Pyrénées ?**☒ OUI☐ NON**9- Pensez-vous que la centralité de cette traversée permette la réalisation de plateformes réellement multimodales (ferroviaire, fluvial et maritime, aérien, routier) ?**☐ OUI☒ NON

Commentaire :

Poser la question ainsi c'est déjà y répondre !

10- Ne pensez-vous pas qu'il faudrait des bases logistiques qui permettent d'intégrer à l'avenir le fluvial et le maritime ?☐ OUI☐ NON**Les intérêts en question****11- Quels seraient les avantages et inconvénients d'une base multimodale dans les Pyrénées centrales, pour l'Europe ?**

Réponse :

La question est mal posée : elle est déjà partiellement existante à Saragoste. L'inconvénient majeur de la plateforme multimodale de Saragoste est en l'absence d'infrastructure ferroviaire ce sont les infrastructures routières existantes qui sont utilisées, voire "améliorées" : exemple la RN 21 côté français.

12- Quels seraient les avantages et inconvénients d'une base multimodale dans les Pyrénées centrales, pour la région Midi-Pyrénées ?

Réponse :

cf ci-dessous

13- Quels seraient les avantages et inconvénients d'une base multimodale dans les Pyrénées centrales, pour le département des Hautes-Pyrénées ?

Réponse :

cf. ci-dessous

14- Quels seraient les avantages et inconvénients d'une base multimodale dans les Pyrénées centrales, pour la vallée et les territoires traversés ?

Réponse :

cf. ci-dessous

15- Selon vous, d'un point de vue économique et écologique, une traversée ferroviaire passant par le centre des Pyrénées sert-elle davantage l'intérêt général qu'une amélioration de l'existant ?

OUI

NON

Commentaire :

Tout dépend de ce qu'on entend par "amélioration de l'existant".

Passage à 2x2 voies de la RN 21 ? Certainement pas pour nous !

Vos idées politiques

Les promoteurs d'une traversée centrale des Pyrénées font des prospectives sur un accroissement continu des échanges.

16- Estimez-vous réalistes des prévisions s'appuyant toujours plus sur les flux tendus, la spécialisation des territoires et les délocalisations ?

OUI

NON

Qu'êtes-vous prêt(e) à faire ?

17- Le calendrier franco-espagnol, en novembre 2005 à Barcelone, fixait des études pour 2006 sur la répartition des trafics. Quelles sont vos informations sur ce sujet ?

Réponse :

Nous n'en avons pas. En dehors du colloque Pyrène de novembre 2006 qui faisait un bilan des flux existants et des projets d'infrastructure déjà programmés (Pau - Camfranc - Saragat de laide à la charge des collectivités territoriales...)

18- Seriez-vous prêt(e) à demander une expertise indépendante et de nouvelles analyses prospectives concernant l'évolution des trafics ?

OUI

NON

19- Etes-vous prêt(e) à demander une étude globale sur l'ensemble de la chaîne, incluant tous les modes de transport pour le franchissement des Pyrénées en déposant une proposition de loi ?

OUI

NON

20- Quel engagement précis comptez vous prendre pour garantir qu'un vrai débat sur la centralité aura lieu, respectant la position des élus locaux et de la population ?

Réponse :

Encore une fois, la question n'est pas pour nous : "centralité ou pas", mais

1) Comment réduire les flux

2) Comment réduire les nuisances des flux déjà existants ("les camions sont déjà dans la montagne")

Conclusion : un positionnement clair

21 Pour résumer clairement : êtes-vous POUR ou CONTRE la centralité d'« Une nouvelle ligne ferroviaire transpyrénéenne à grande capacité » ? Réponse : ... A question ambiguë, ...

réponse ambiguë !

22- Quel est le contenu politique des arguments qui vous amène à prendre cette position ?

Réponse :

Nous souhaitons poser le problème des flux transpyrénéens dans sa globalité et partir de l'intérêt général, plutôt que des intérêts particuliers.

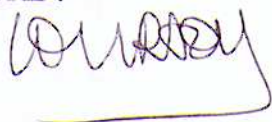
23- Dans le cas d'une opposition au projet TCP, quelles dispositions politiques comptez-vous prendre pour faire respecter vos engagements ?

Réponse :

Faire davantage de voix.

Faire converger l'action des associations contre la TCP et le passage à 2x2 voies de la RN 21 avec celle pour la réouverture de la ligne Pau - Canfranc (Creloc), dans une perspective clairement écologique.

SIGNATURE :



Henri LOURDAU

Candidat de Ve-I dans la 65-03, pour l'ensemble des candidats Ve-I du 65 -